



LE SYNDICAT DES  
**PSYCHIATRES**  
DES HÔPITAUX

CH-HB  
585 avenue des Déportés BP 09  
62251 Hénin-Beaumont Cedex

**PRESIDENT**

Dr Marc BETREMIEUX  
(HENIN-BEAUMONT)

**VICE PRESIDENT**

Dr Michel DAVID  
(PICAUVILLE)

**VICE PRESIDENTE**

Pr Gisèle APTER  
(LE HAVRE)

**SECRETAIRE GENERAL**

Dr Isabelle MONTET  
(SAINT-MAURICE)

**TRESORIER**

Dr Pierre-François GODET  
(SAINT CYR AU MONT D'OR)

**SITE WEB**

[www.sphweb.fr](http://www.sphweb.fr)

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée,  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris, France

Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75007 Paris

Hénin-Beaumont, le 5 avril 2019

Monsieur le Président,  
Madame la Ministre,

Notre organisation professionnelle ne s'attendait pas à ce qu'un haut personnage de l'Etat se laisse aller ce premier avril à participer à la curée antipsychiatrique.

Visiblement transportée par le ton d'une interview en quête de sensationnel, Madame Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées s'est en effet sentie autorisée à donner des « toubibs » et des hôpitaux psychiatriques une image repoussante.

Ceci nous amène à nous interroger sur ce que votre gouvernement soutient dans le discours de Madame Cluzel, et notamment dans la phrase martelée à plusieurs reprises : « c'est fini la psychiatrie ! ».

Comme secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Madame Cluzel serait bien inspirée de se renseigner sur les actions réelles de la psychiatrie : au cœur de ses missions, notre discipline assure la prise en charge d'un nombre croissant de personnes, dont l'intensité des troubles peut constituer un « handicap psychique » qui nécessite des interventions pluriprofessionnelles et de coopération pluridisciplinaire, depuis les soins jusqu'aux démarches sociales d'insertion ; les services médico-sociaux et les maisons départementales des personnes handicapées sont donc des partenaires quotidiens de la psychiatrie.

Chargée des personnes handicapées, la secrétaire d'Etat ne peut donc pas, quoiqu'elle en pense, raisonnablement « en finir avec la psychiatrie », et avec un tel rejet, Madame Cluzel n'a pas l'air de réaliser qu'elle alimente la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques.

Nous attendons une réaction forte de notre ministère de tutelle et du chef de l'État pour se désolidariser de propos qui désignent notre discipline à la vindicte dopée à l'audimat.

CH-HB  
585 avenue des Déportés BP 09  
62251 Hénin-Beaumont Cedex

**PRESIDENT**

Dr Marc BETREMIEUX  
(HENIN-BEAUMONT)

**VICE PRESIDENT**

Dr Michel DAVID  
(PICAUVILLE)

**VICE PRESIDENTE**

Pr Gisèle APTER  
(LE HAVRE)

**SECRETAIRE GENERAL**

Dr Isabelle MONTET  
(SAINT-AURICE)

**TRESORIER**

Dr Pierre-François GODET  
(SAINT CYR AU MONT D'OR)

**SITE WEB**

[www.sphweb.fr](http://www.sphweb.fr)

La psychiatrie publique attend toujours des signes d'engagements du gouvernement, qui manifesteraient de manière concrète l'intérêt véritable que porte l'État à la condition des personnes nécessitant des soins psychiatriques.

Recevez, M. le Président, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Dr Isabelle MONTET  
Secrétaire générale du SPH

Dr Marc BETREMIEUX  
Président du SPH